

30 Novembre 1924

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE PARIS

LABORATOIRE D'HISTOLOGIE

*

Cher Collègue et ami

La Société de Biologie tient, tous le savy
sans doute, une réunion annuelle, dans laquelle
elle entend deux rapports faits de préférence par
des savants étrangers. Elle a aujourd'hui de proposer
comme généralement fait, l'objet de ces rapports

1^e: La relation morphologique, sujet à la fois
morphologique et physiologique, et capable d'intéresser
les deux groupes de biologistes

2^e: les phénomènes motrices, sujet morphologique, que les
physiologistes reconnaissent cependant entièrement traiter
pour y trouver un terrain solide de recherches.

Votre nom a été prononcé pour cette dernière génération
par moi-même et par d'autres qui vous connaissent.
Et j'aurai le plaisir de vous présenter officiellement, pour
lorsque si vous seriez disposé à rapporter cette génération.

Vous me paroirez tout désigné pour le Paris, et la
Société excompte une superbe démonstration de
préparations microscopiques (et se réunir l'ail par avance).

La réunion annuelle a lieu en Mai ou Juin 1925.

Comme la Société doit recevoir un subside du ministère
des Affaires étrangères, vous seriez de grâce de tout
en partie des dépenses de voyage et de séjour.

Pourrez-vous m'aider à mon acceptation.

Vous êtes un ami de notre pays, et connaissez personnellement
la plupart d'entre nous. Vous mariez trois fois notre sangre.
Enfin et surtout vous êtes un des principaux représentants
de l'Ecole de R. y Cajal, un de ceux qui ont tiré de la
plata non pas la fortune mais les plus beaux résultats
scientifiques. A ce triple point de vue, le choix ne fait
la Société de votre personne était toute à fait indiqué.

Un peu en collaboration qui est visiblement romane.
Le laboratoire est bien appartenir au travailleur,
Depuis que Turchini et Remond Pontgrille, nommés
agréés en provisoire. Il me reste Verne et Miller,
et quelques chercheurs de second ordre et plus intermittents.
Je suis moi-même tenu, par l'état de ma santé,

à quelques points de suspension dans la continuité
de mon travail.

Veuillez me répondre le plus tôt possible, et si vous
prenez le temps de la réflexion, que ce soit pour une
décision définitive. C'est ce que j'apprécierai vivement.

Croyez, cher Collègue et ami, à mes meilleures
dispositions et à mon cordial souvenir

A. Picard